

Personnes traitées par hypolipémiants en 2015

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM, cartographie des patients et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2018.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie).
- Méthode : algorithme de définition du traitement : Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques au cours de l'année n (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète.
- Les taux standardisés permettent de neutraliser les différences dues à des variables influençant le phénomène étudié, telles que l'âge et le sexe, afin d'autoriser la comparaison de ces taux entre eux (pour plus d'informations : http://www.pifo.uvsq.fr/epideoo/esp/chap_2/standardisation.html). Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge et sexe des estimations de population de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2016.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2015, on dénombre 3 168 800 personnes traitées par hypolipémiants, dont 57% de femmes. Les âges moyen et médian sont de 67 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 28%, dont 68% sont des femmes. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 55,51‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 57 082 900 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 57,09‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 10,13‰ sont traitées par hypolipémiants, contre 18,25‰ de la population générale de même âge (taux standardisés : 16,91‰ contre 19,02‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
 des personnes traitées par hypolipémiants par classe d'âge en 2015**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	400	10 100	260 900	400 900	413 900	276 100	1 362 300
Taux brut	0,07‰	1,55‰	37,89‰	126,21‰	167,87‰	150,08‰	51,5‰
Femmes							
Effectif	400	8 800	163 800	429 600	604 500	599 300	1 806 500
Taux brut	0,07‰	1,19‰	20,47‰	113,02‰	204,02‰	191,38‰	58,98‰
Total							
Effectif	700	18 900	424 700	830 500	1 018 500	875 400	3 168 800
Taux brut	0,07‰	1,36‰	28,53‰	119,02‰	187,6‰	176,1‰	55,51‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
 des personnes traitées par hypolipémiants par région en 2015**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	145 100	44,90‰	46,78‰	180 700	48,55‰	51,47‰	325 800	46,86‰	49,04‰
Bourgogne-Franche-Comté	62 500	56,98‰	53,56‰	83 300	65,31‰	60,94‰	145 700	61,45‰	57,25‰
Bretagne	67 200	54,64‰	54,78‰	92 600	64,45‰	62,88‰	159 800	59,93‰	58,96‰
Centre-Val de Loire	59 900	59,17‰	56,63‰	79 000	67,11‰	64,48‰	138 900	63,44‰	60,53‰
Corse	7 100	61,76‰	53,90‰	10 800	81,17‰	73,49‰	17 900	72,17‰	63,86‰
Grand Est	120 800	56,11‰	55,35‰	162 600	65,48‰	65,16‰	283 400	61,13‰	60,31‰
Guadeloupe	3 900	23,54‰	23,89‰	7 400	34,33‰	37,34‰	11 300	29,65‰	31,04‰
Guyane	1 200	16,00‰	25,68‰	1 800	18,79‰	37,31‰	3 000	17,54‰	31,44‰
Hauts-de-France	142 900	58,09‰	63,38‰	194 200	70,16‰	76,68‰	337 100	64,48‰	70,42‰
Ile-de-France	232 500	46,40‰	52,74‰	298 600	52,05‰	62,54‰	531 100	49,41‰	57,67‰
Martinique	3 500	23,91‰	21,87‰	6 700	34,46‰	33,33‰	10 200	29,92‰	27,98‰
Mayotte	400	9,52‰	19,27‰	400	7,37‰	19,70‰	800	8,35‰	19,49‰
Normandie	81 100	61,54‰	61,04‰	106 900	70,79‰	69,73‰	188 000	66,48‰	65,50‰
Nouvelle Aquitaine	133 300	60,84‰	56,94‰	177 300	68,17‰	63,05‰	310 700	64,82‰	59,90‰
Occitanie	112 200	49,97‰	48,90‰	146 900	55,92‰	54,93‰	259 100	53,18‰	51,85‰
Pays de la Loire	79 000	53,93‰	56,35‰	99 500	59,49‰	61,81‰	178 500	56,90‰	59,06‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100 200	48,60‰	45,70‰	144 600	59,35‰	55,94‰	244 800	54,42‰	50,89‰
Réunion	7 000	18,29‰	25,20‰	9 800	22,57‰	34,52‰	16 700	20,57‰	30,02‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts
 des personnes traitées par hypolipémiants décédées par classe d'âge en 2015**

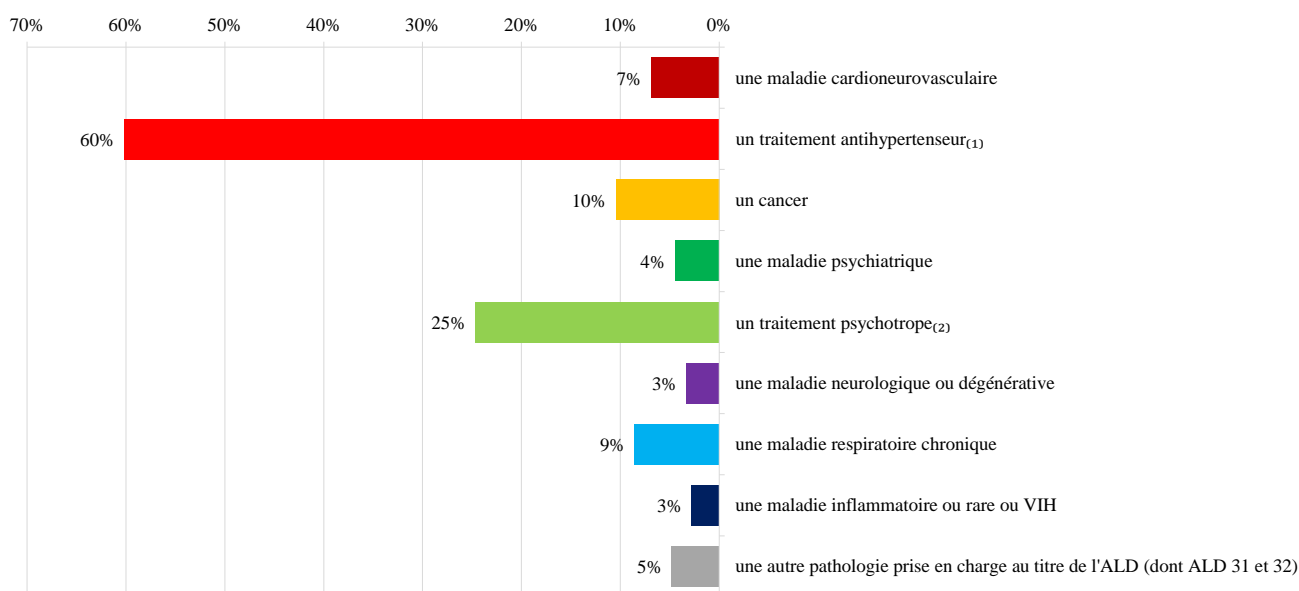
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	500	1 300	2 300	7 000	11 100
Effectif total	600	17 100	384 800	709 200	843 300	739 900	2 694 900
Taux brut	-	-	0,12%	0,18%	0,27%	0,95%	0,41%

Source : SNIRAM / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes traitées par hypolipémiants sont respectivement de 77 ans et de 79 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les personnes traitées par hypolipémiants, pourcentage de personnes avec au moins...



Source : SNIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronarienne, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 158 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 1 690 millions d'euros (1,1%) sont attribués à la prise en charge pour traitements hypolipémiants (hors pathologies) :

- 1 343 millions d'euros pour les soins de ville
- 82 millions d'euros pour les dépenses hospitalières
- 265 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 450 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2013 et 2015

a. Evolution des effectifs et taux entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes traitées par hypolipémiants est de -4%. L'évolution brute de la prévalence entre 2013 et 2015 est de -0,56 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de -0,6 point.

b. Evolution des dépenses entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux traitements hypolipémiants est de -5,22%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -1,14%.